

# PONEY ÉCOLE

METTRE EN PLACE  
UNE SÉANCE DÉCOUVERTE  
du côté des poney-clubs



## Accueillez une classe pour faire découvrir l'univers du poney-club.

### Les étapes de la mise en place :

- ① Être labellisé École Française d'Équitation, Poney Club de France, par la FFE. Ce label, gage de qualité, est destiné aux établissements équestres spécialisés dans l'accueil des enfants.
- ② S'inscrire sur la plateforme Poney école : [poneyecole.ffe.com](http://poneyecole.ffe.com), pour être dans le cadre de l'agrément interministériel et dans la liste des poney-clubs participants à l'opération Poney école.
- ③ Faire inscrire la demande de sortie scolaire par l'école sur [poneyecole.ffe.com](http://poneyecole.ffe.com) puis la valider afin de recevoir les documents pédagogiques.

### Les avantages pour les poney-clubs :

- ① L'établissement équestre et son enseignant bénéficient de l'agrément de l'Éducation Nationale pour la durée de la séance de découverte.
- ② Les documents offerts dans le cadre de l'opération Poney école sont envoyés gratuitement par la FFE lors de la validation du créneau horaire par l'école et par le club. Ils sont également consultables à partir du site [poneyecole.ffe.com](http://poneyecole.ffe.com).
- ③ Le transport des élèves est organisé et sous la responsabilité de l'école.

### LE PROJET PÉDAGOGIQUE :

*Projet pluridisciplinaire, il s'inscrit au sein des différents cycles scolaires. Il explore les différentes thématiques : explorer et découvrir le monde équestre, questionnement sur le monde équestre, apprendre à mieux connaître et maîtriser son corps, questions sur la protection du vivant et de son environnement.*



© Photographie : FFE/Maंद्रu/J.Rocher

L'accueil au sein du poney-club est gratuit, le transport reste à la charge de l'école.





## DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ :

Le professeur des écoles travaille en collaboration avec l'enseignant du poney-club qui transmet son expertise technique au service du projet pédagogique. L'enseignant reste cependant responsable pédagogique de cette activité et doit gérer l'organisation générale de sa classe.

*Textes réglementaires Responsabilité et rôle des intervenants, modèle de convention : BO n° 34 du 02/10/1992 - Circulaire n° 92-196 du 03-07-1992.*

## Idées d'activités au choix :

- 🕒 Visite du poney-club,
- 🕒 Découverte de l'univers des poneys et chevaux : alimentation, mode de vie, besoins, etc.,
- 🕒 Atelier pansage : découverte des brosses et de leur utilité pour les poneys,
- 🕒 Atelier découverte de l'équitation : parcours ludique, à pied ou monté, à 2 enfants par poney.

## Taux d'encadrement :

École maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine :	École élémentaire
<b>Atelier Découverte du milieu</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 adultes au moins, quel que soit l'effectif de la classe,</li> <li>• Au-delà de 12 élèves, un adulte supplémentaire pour 6.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 adultes au moins, quel que soit l'effectif de la classe,</li> <li>• Au-delà de 24 élèves, un adulte supplémentaire pour 12.</li> </ul>
<b>Atelier Equitation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié et agréé EN,</li> <li>• Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé EN ou un autre enseignant supplémentaire par tranche de 6 élèves supplémentaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié et agréé EN,</li> <li>• Au-delà de 24 élèves, un intervenant, qualifié et agréé EN pour 12 élèves supplémentaires.</li> </ul>

(source NOR : MENE1717944C / Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017 / MEN - DGESCO B3-3 - MS.).

## Ressources documentaires et pédagogiques :

- 🕒 Pour trouver des documents types (conventions, agréments et formulaires) consultez le site internet de votre direction académique.
- 🕒 Vous pouvez également retrouver un grand nombre de ressources pédagogiques depuis le site [poneyecole.ffe.com](http://poneyecole.ffe.com) de la Fédération Française d'Équitation.

## CONTACT :

Fédération Française d'Équitation  
 Parc équestre fédéral  
 41600 Lamotte Beuvron  
 developpement@ffe.com  
 02 54 94 46 21